

Nos compétences et nos missions

Depuis sa création en 1974, l'intercommunalité dans le Pays Voironnais n'a cessé de se renforcer et d'intégrer des compétences nouvelles. Aujourd'hui, l'action de Communauté s'organise à partir de 6 grands secteurs d'interventions

L'aménagement du territoire

La Communauté du Pays Voironnais a en charge l'étude, la programmation et la réalisation des grands équipements infrastructures ou aménagements visant à rendre le territoire plus attractif et plus équilibré. L'intervention de la Communauté se déploie de la planification (participation au SCOT, élaboration du Schéma de Secteur du Pays Voironnais...) jusqu'à la réalisation des grandes opérations d'aménagement structurant (aménagement des quartiers DiverCité, Rossignol République...) en passant par la politique du logement (Programme local de l'Habitat, logement d'urgence, soutien à la réhabilitation du parc privé...) et le développement des équipements sportifs.

L'organisation de la mobilité

La communauté est également compétente en matière d'organisation de la mobilité à l'intérieur du périmètre communautaire mais aussi dans les relations avec les autres territoires. Elle développe une politique multimodale allant du financement des infrastructures ferroviaires et de l'aménagement des pôles d'échanges à l'aménagement des voiries d'intérêt communautaire, des parkings de covoiturage en passant par le développement des modes de transport. Elle exploite enfin un réseau de transport en commun urbain et un réseau de transport à la demande.

Le développement de l'économie et de l'emploi

Avec sa transformation en communauté d'agglomération en 2000, la Communauté du Pays Voironnais a acquis l'intégralité de la compétence économique dévolue aux collectivités territoriales. Elle intervient sur l'ensemble des secteurs économiques (agriculture, tourisme, industrie, services, commerce, artisanat et même l'Economie Sociale et Solidaire ...) tant en matière d'aménagement d'espaces économiques, que de promotion et d'implantation ou en accompagnement et de soutien aux acteurs déjà présents sur le territoire. Parallèlement, le Pays Voironnais développe une véritable politique en faveur de l'emploi, de la formation et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi avec la Maison de l'Emploi.

L'environnement

Compétence historique du Pays Voironnais, l'environnement a longtemps été sa marque de fabrique. Le Pays Voironnais est réputé pour la qualité et l'efficacité de sa politique de recyclage et valorisation des déchets ménagers auquel il vient d'adjoindre une politique de prévention à la source. Il intervient également sur l'ensemble du cycle de l'eau, de la distribution d'eau potable jusqu'à la politique d'assainissement des eaux usées et très bientôt la gestion des eaux pluviales. Il développe enfin une véritable politique énergétique ainsi qu'une politique de protection des espaces naturels remarquables.

Les solidarités

Le Pays Voironnais a considérablement enrichi ses politiques sociales au cours des 10 dernières années avec notamment un projet très ambitieux de restructuration urbaine de ses principaux quartiers d'habitat social mais aussi le développement d'une politique de réussite éducative incluant la création d'une École de la Deuxième Chance. Depuis une trentaine d'années, le Pays Voironnais propose un service intégré d'Aide à Domicile des Personnes Âgées et handicapées (ADPAH) et gère une maison de retraite. Il a également développé un service d'aides à domicile à destination des familles.

La culture et le patrimoine

Il s'agit de la compétence la plus récente. Elle s'organise aujourd'hui autour de la direction d'équipements culturels (le Grand Angle, le musée Mainssieux, le Musée Archéologique et la Grange Dimière), la valorisation de l'architecture et du patrimoine (au travers de l'animation du Pays d'Arts et d'Histoire qui couvre les 31 communes du territoire et la commune de Virieu), le développement du spectacle vivant et d'un réseau de lecture publique avec les communes concernées.

Par ailleurs, un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) est constitué.

40 rue Mansieux
ca 80363
38516 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h30-18h
Tél. : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/la-communaute-d-agglo/nos-competences-et-nos-missions-306.html>